

APPELS À PROJETS

PRINTEMPS 2026

1er appel à projets de l'Entente sectorielle en égalité entre les femmes et les hommes 2025-2029.

3e appel à projets du Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS) 2024-2029.

Date limite de dépôt de
demande :

17 avril 2026

Entente sectorielle en égalité entre les femmes et les hommes 2025-2029

L'entente sectorielle de développement en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans la région des Laurentides 2025-2029 vise à favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes en soutenant la réalisation de projets ponctuels alignés sur les priorités régionales définies dans le guide de dépôt de projets.

Les organismes souhaitant soumettre une demande sont invités à consulter **le guide de dépôt de projets**, qui précise :

- ✓ Les priorités d'intervention
- ✓ Les modalités financières
- ✓ Les exigences administratives
- ✓ Les critères d'admissibilité et de non-admissibilité

MODALITÉS DE FINANCEMENT

Type de financement :	Appel à projets
Seuil minimal :	50 000 \$
Seuil maximal :	150 000 \$

Les projets peuvent être financés en totalité par les fonds de l'Entente. Toutefois, les partenariats ainsi que la diversification des sources de financement sont encouragés.

PROCESSUS D'ANALYSE ET ÉCHÉANCIER 2026

17 avril : Fin du 1er appel à projets et début du processus d'analyse.

Juillet : Réponse aux organismes et début du processus de signature des protocoles d'entente.

Tous les organismes, que leur projet soit retenu ou non, recevront une communication officielle du CPERL confirmant la décision du comité directeur de l'Entente.

Ce projet est réalisé dans le cadre de l'Entente sectorielle de développement en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans la région des Laurentides 2025-2029 grâce à la contribution des partenaires suivants :



**MRC
D'ARGENTEUIL**
Authentique. Avec vous.



**MRC
Deux-Montagnes**



**MRC
d'Antoine-Labelle**



**MRC des
Pays-d'en-Haut**



**MRC DE LA
RIVIÈRE-DU-NORD**

NOTRE TERRITOIRE
NOTRE AVENIR
**MRC DES
LAURENTIDES**

Québec

**CONSEIL DES PRÉFETS
ET DES ÉLUS
RÉGION DES LAURENTIDES**

Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS) 2024-2029

Dans le cadre du **3e appel à projets du FQIS 2024-2029**, les comités d'attribution ont actualisé les paramètres liés aux enveloppes budgétaires territoriales.

Les organisations intéressées sont invitées à consulter les nouvelles versions du **formulaire de dépôt de projets**, du **formulaire financier** ainsi que du **Guide de dépôt de projets – février 2026**, afin de prendre connaissance :

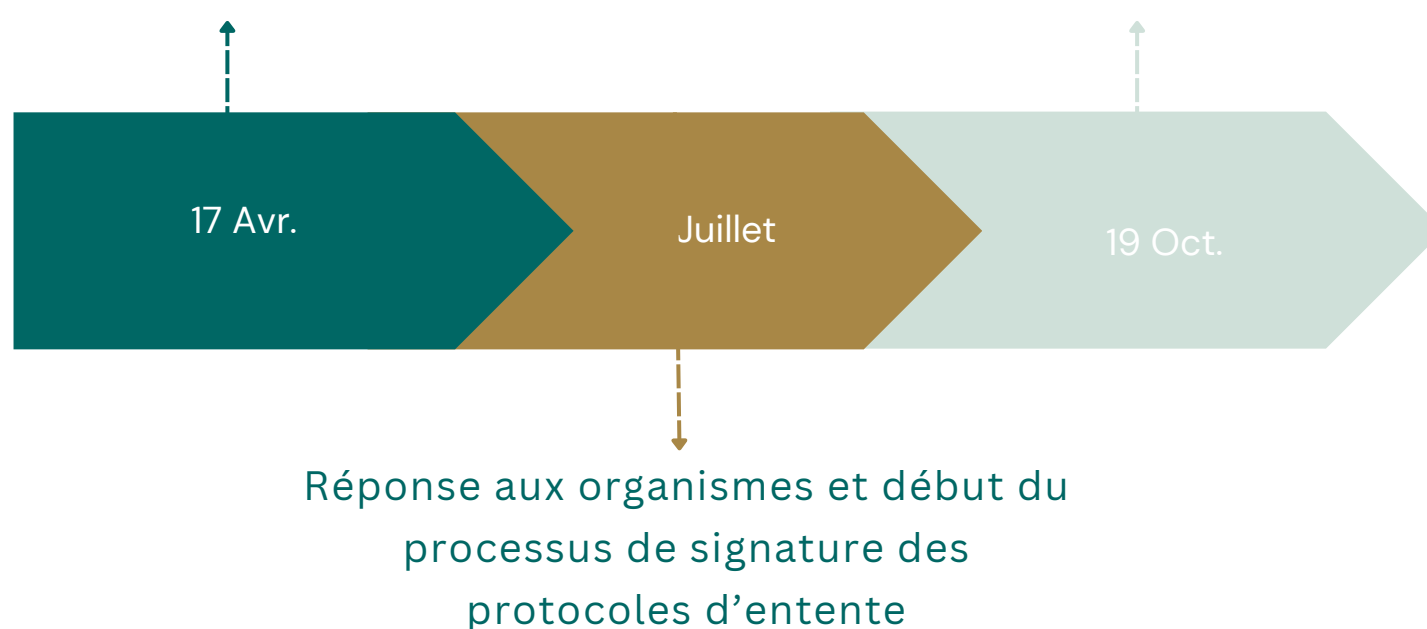
- ✓ Des modalités spécifiques à chaque territoire
- ✓ Des critères d'admissibilité et de non-admissibilité

Il est important de porter une attention particulière aux modalités propres à chaque territoire.

CALENDRIER DE DÉPÔT DE PROJETS 2026

Fin du 3e appel à projets et début
du processus d'analyse

Début du 4e appel à projets



PROCESSUS D'ANALYSE ET ÉCHÉANCIER 2026

Le délai d'analyse des demandes est d'environ **trois (3) mois** suivant la date limite de dépôt.

Tous les organismes recevront une lettre officielle du CPERL confirmant la décision des comités d'analyse, que leur projet soit accepté ou non.

FONCTIONNEMENT PAR TERRITOIRE

(Pour plus de détails, consulter le guide de dépôt de projets.)

Territoires	Modalités
MRC d'Antoine-Labelle	Appel à projets et appel à projets concertés
MRC d'Argenteuil	Appel à projets et appel à projets concertés
MRC de Deux-Montagnes	Appel à projets et appel à projets ciblés
MRC des Laurentides	Appel à projets et appel à projets concertés
MRC des Pays-d'en-Haut	Appel à projets concertés
MRC de La Rivière-du-Nord	Appel à projets ciblés : projets à horaire atypique
Ville de Mirabel	Appel à projets et appel à projets concertés
MRC de Thérèse-De Blainville	Aucun appel à projets
Régional	L'enveloppe régionale n'est pas ouverte pour le moment. Un calendrier détaillé sera diffusé prochainement.

Pour toutes questions relatives aux modalités de dépôt de projets, n'hésitez pas à communiquer avec l'équipe du CPERL à l'adresse suivante : alliance_fqis@prefetsdeslaurentides.ca et à visiter notre site web : <https://laurentidesmagnetiques.ca/>

En partenariat avec les Alliances pour la solidarité et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Avec la participation financière de :

